

1 - DESCRIPTION DU PROJET

NOM du PROJET ou du CONSORTIUM :

Gestion informatique des flux de déchèteries de Marseille Provence Métropole.

DESCRIPTION DU PROJET (5 MOTS CLEFS MAX)

Optimisation de la gestion des déchèteries par l'informatisation / Automatisation des flux entrants et sortants

PARTICIPANTS :

| Partenaire | Structure | Adresse | Type* | N°SIRET | Membre PRIDES (O/N - Lequel) | Nom et coordonnées du responsable (mail, tel...) |
|------------|-----------|---------|-------|---------|------------------------------|--|
|------------|-----------|---------|-------|---------|------------------------------|--|

| | | | | | | |
|--------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------------|----------------------|
| Partenaire 1 | -Chef de file | Sté. VEGATEC | Av Célestin Coq | ZI Rousset13106 | ROUSSET | Entreprise |
| | | 38488254400024 | Pole SCS | M Robert MICHEL | Tel : 04.42.53.28.00 | Fax : 04.42.53.28.33 |

| | | | | | | |
|--------------|--------------------|------------------------------|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Partenaire 2 | Communauté Urbaine | Marseille Provence Métropole | Les Docks | 10 PI de la joliette | Atrium 10.713002 | Marseille |
| | | 24130039100018 | non | Mme Marianne REINIG | Tel : 04.88.66.42.20 | Fax : 04.88.66.42.01 |

LIEU DE LA REALISATION ou TERRITOIRE(S) CONCERNE (S) POUR L'EXPERIMENTATION :

Dans les locaux administratifs de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et sur les 18 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire communautaire.

LE PROJET (CONTEXTE GENERAL, GENESE DU PROJET, CONTEXTE LOCAL, PRESENTATION DU PROJET ...):

Dans le cadre des compétences « collecte et traitement des déchets » qui lui sont dévolues, MPM a la responsabilité de la gestion de 18 déchèteries sur son territoire. Environ 100.000 tonnes de déchets sont déposées, chaque année, sur ces installations.

A ce jour, MPM connaît de difficultés quant au suivi des données relatives à l'exploitation des sites. En effet, la multiplicité de ces derniers, le nombre élevé des apports d'usagers et des enlèvements de bennes complexifient les missions de suivi qui incombent au service.

Le projet a pour objectif la mise en place d'une infrastructure logiciel étroitement liée à des composants matériels (tels des terminaux portatifs, cartes de contrôle d'accès) pour la collecte et l'exploitation des données émanant des sites.

Par ailleurs, dans un deuxième temps, il pourrait être envisagé sur les sites les plus fréquentés l'élaboration d'une gestion intelligente de la circulation (barrières, feux de signalisation) sur les zones de dépôt (quais)

ENJEUX, OBJECTIFS POURSUIVIS ET RESULTATS ATTENDUS :

L'enjeu principal est la mise en place d'un dispositif permettant de maîtriser les flux de déchets et les coûts liés à la gestion des 18 déchèteries dont MPM est responsable.

L'objectif est de mettre en place un système logiciel et matériel et de développer des outils logiciels spécifiques aux besoins de MPM.

Il est attendu une amélioration de la gestion des déchèteries, notamment :

- En permettant à MPM d'améliorer significativement la politique d'accueil de ses usagers. Il est envisagé une éventuelle tarification des gros apporteurs pour lesquels des titres de recettes devraient être émis en temps réel ;
- En augmentant la traçabilité des flux entrants et sortants. Il existe une obligation légale de traçabilité des déchets collectés en déchèterie jusqu'à leur lieu de traitement. A ce jour, MPM répond à ces exigences grâce à une compilation manuelle des données issues de ses sites (environ 10.000 « bons de gestion de déchets » à traiter annuellement). La mise en œuvre d'outils logiciels permettrait de donner vision d'ensemble de la fréquentation, des types de déchets déposés et des enlèvements réalisés par les prestataires privés ;
- En renforçant le suivi des exploitants, titulaires des marchés d'exploitation des sites.

ECHEANCIER PREVISIONNEL (NATURE DES TRAVAUX ET DES INVESTISSEMENTS PREVUS, DATES PREVISIONNELLES DE COMMENCEMENT ET DE FIN DE L'OPERATION...)

Le projet se déroule sur 1 an, du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2010.

Il inclue les phases suivantes :

- 4ème trimestre 2009 (T1) :
 - o Analyse des besoins
 - o Rédaction cahier des charges

- 1er trimestre 2010 (T2) :
 - o Lancement des appels d'offres
 - o Développement logiciel

- 2ème trimestre 2010 (T3) :
 - o Intégration
 - o Installation
 - o Communication
 - o Déploiement des cartes d'accès/Communication

- 3ème trimestre 2010 (T4) :
 - o Test
 - o Mise au point
 - o Formation
 - o Accompagnement des usagers.

2- CARACTERE INNOVANT DU PROJET

DESCRIPTION DU CARACTERE INNOVANT DU PROJET (PRECISEZ S'IL S'AGIT D'UN CARACTERE NOVATEUR SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE, DU SERVICE OU D'UN POINT DE VUE D'INNOVATION SOCIALE)

Le caractère innovant du projet réside dans l'instauration d'une nouvelle approche de la gestion des déchèteries et, plus généralement, de la filière des déchets. En effet, le produit proposé est capable de donner une vision d'ensemble, pertinente et en temps réel d'un dispositif complexe, hétéroclite et de surcroît, réparti sur un territoire étendu.

Les établissements tels que MPM faisant face à cette complexité, sont à la recherche d'un outil métier en tant que véritable outil logiciel d'aide à la décision et destiné spécifiquement à la gestion de grands réseaux de déchèteries. L'objectif est en tout premier lieu de parvenir à mieux maîtriser les coûts de gestion liés à cette activité (en valorisant certain type de déchet par exemple), à favoriser l'acte citoyen consistant par exemple à trier les déchets à la source, et à optimiser les flux de déchets (du dépôt jusqu'à l'enlèvement en passant par le transport).

Ceci passe nécessairement par la saisie informatique en déchèterie des informations relatives à la fréquentation, aux types d'apport (nature des déchets) et à la qualité des déposants via leurs identifications grâce à des cartes personnalisées (code barre ou autre). A cette fin, un outil simple, efficace et adapté aux agents en déchèteries est envisagé.

D'un point de vue technologique, ce projet peut être qualifié de novateur du fait de l'étendue du champ d'application, de la mixité des configurations sur site, et du panel large d'utilisateurs potentiels (de l'agent en déchèterie au responsable de division pour l'attestation du service fait, voire jusqu'au service des facturations). Ces contraintes guideront les choix technologiques, qu'ils soient d'ordre logiciel (application Web, multiplateforme, etc.) ou matériel (serveur, terminaux portables, carte RFID). Du fait de son étendue d'un point de vue géographique, tous les vecteurs de communication modernes seront mis à contribution tel le réseau ADSL ou encore GPRS et WIMAX pour les secteurs les plus isolés, en vue de les utiliser pour le déchargement des données saisies sur site.

EN QUOI CE PROJET RELEVET-IL DE LA PHASE DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL (PRODUIT OU SERVICE DONT LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT -R&D- EST EN PHASE FINALE ET QUI N'EST PAS ENCORE COMMERCIALISE OU DEPLOYE PAR LES PARTENAIRES) ?

Aujourd'hui, il existe un manque crucial de solutions de gestion de déchèteries qui, à la fois, centralisent l'information et offrent suffisamment de flexibilité pour répondre aux besoins de chaque site, au titre desquels, il est possible de citer :

- La recherche constante d'une politique d'accueil des usagers équilibrée et efficace (acceptation des professionnels sur certains sites et/ou sous certaines conditions par exemple) ;
- La capacité à intégrer les spécificités de chaque déchèterie, notamment leurs configurations qui ont un impact fort sur la fluidité du trafic ;
- L'isolement géographique de certains sites imposant une mixité de choix technologiques dans le domaine du recueil de données informatisées ;
- Le suivi en temps réel de l'ensemble des mouvements de rotations de bennes envoyées vers les filières de valorisation.

A l'heure actuelle des dispositifs existent mais ces derniers s'avèrent rapidement inadaptés pour des territoires à l'échelle de MPM. Ils se révèlent bien trop restreints en termes de fonctionnalité et d'ouverture (Internet par exemple) et ne couvrent qu'une faible partie du spectre des besoins.

Par ailleurs, ces solutions souvent hétéroclites sont, pour beaucoup d'entre-elles incluses dans la livraison de gros équipements (tels que des ponts bascule). Quand l'informatique n'est pas le cœur de métier des divers fournisseurs, il est parfois constaté un manque d'ergonomie et modularité de ces applications.

Enfin, ce projet relève d'un développement expérimental du fait qu'une analyse détaillée du retour de l'expérimentation sur site sera une étape obligatoire dans l'optimisation des solutions logicielles et matérielles.

Les expérimentations à mener dans le cadre de ce projet sont :

- La gestion des enlèvements et le contrôle accru des prestataires ;
- L'imbrication matérielle (composant d'automatisme de circulation) ;
- Le recueil en temps réel d'une mixité de données pour en donner une vision d'ensemble synthétique, pertinente (tableau de bord, statistiques etc.) et personnalisable ;
- La cartographie des flux, visant à diminuer les déplacements ;
- La saisie/transfert des données informatiques et leur dématérialisation. ;
- L'ouverture à d'autres systèmes d'information internes à MPM, tel que le logiciel de centralisation de l'ensemble des données de collecte et de traitement des déchets.

Des développements et adaptations logicielles devront donc être effectués pour répondre aux points énumérés ci-dessus.

INDIQUEZ UN ETAT DE L'ART PERMETTANT DE DETERMINER EN QUOI CE PROJET SE DIFFERENCIE DE L'EXISTANT ET/OU DES AUTRES SOLUTIONS DEJA SUR LE MARCHE OU MISES EN ŒUVRE PAR AILLEURS :

Sur les 2500 intercommunalités, moins de 15% sont équipées d'outils de gestion informatique. Cette faible proportion s'explique par deux raisons :

D'une part, il n'y a qu'un choix très restreint sur le marché de dispositifs spécifiquement dédiés à la gestion de déchèteries. D'autre part, parmi les rares proposés, aucun ne répond de manière exhaustive aux besoins des gestionnaires de déchèteries.

Parmi ces besoins, on peut citer :

- La gestion des enlèvements ;
- Le suivi en temps réel de l'activité des déchèteries ;
- Le transfert bi-directionnel de l'information (site <-> siège et inter site) afin de :
 - o Tenir à jour les comptes client (quotas, périodes autorisées, remarques les concernant) ;
 - o Adapter en permanence et « au jour le jour » la politique d'accueil des usagers (nouvelle tarification, refus/acceptation de certains déchets, gratuité, nouveau profil client, etc...) ;
 - o Informer les clients (récapitulatifs, quotas) directement en déchèterie ;
 - o Envoyer des rapports d'événements/incidents (tels que les actes de vandalisme, le vol ou les problèmes rencontrés avec les usagers de déchèterie) ;
- L'ouverture vers d'autres bases de données (facturation, régie de recette, etc)

Pris indépendamment, certains points (ci-dessus) trouvent des réponses parmi les produits existants.
L'issue de notre expérimentation doit mener à produire un dispositif suffisant flexible et modulaire pour fournir une réponse globale et pertinente dans chacun de ces domaines.

PRECISEZ SI LE PROJET A BENEFICIE DE FONDS PUBLICS DANS LA PHASE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (SI OUI LESQUELS ?)

Non

3- UTILISATEURS, USAGERS, USAGES

INDIQUEZ QUELS SONT LES UTILISATEURS CIBLES ET/OU LES USAGERS IMPLIQUES DANS LE PROJET DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL

Utilisateurs cibles :

- Les agents communautaires d'exploitation, en poste sur les déchèteries de MPM qui auront vocation à saisir sur des terminaux portatifs (pockets PC) un certain nombre de données relatives aux usagers des sites (type et quantité de déchets apportés et collectés, principalement) ;
- Le personnel communautaire d'encadrement dont la mission sera de traiter les données reçues ;
- Les prestataires privés, titulaires des marchés d'exploitation.

Usagers impliqués : les personnes susceptibles d'être impliquées sont toutes celles qui fréquentent les déchèteries du territoire. A ce jour, MPM n'a pas la connaissance exacte de la typologie et du nombre d'usagers des déchèteries : le dispositif permettrait de faire un état précis des apporteurs sur les différents sites.

PRECISEZ LES BESOINS ET LES ATTENTES IDENTIFIEES POUR CES USAGERS/UTILISATEURS AINSI QUE LA NATURE DES USAGES VISES DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION MAIS AUSSI PLUS GENERALEMENT, AU DELA DE L'EXPERIMENTATION

Besoin et attente des utilisateurs :

- Evolution des missions des agents sur site et de ceux chargés du traitement des données. Une nouvelle répartition des tâches est souhaitée dans le sens d'un renforcement des missions de terrain au détriment de celles d'ordre strictement administratif ;
- Développement du suivi technique, administratif et financier ;
- Mise en place d'une politique de gestion des usagers sur site.

Besoin et attente des usagers : efficacité du service public /maîtrise des coûts de gestion du service, notamment, en cas de facturation des usagers.

COMMENT COMPTEZ-VOUS EVALUER LES ACTIVITES ET LES USAGES DES UTILISATEURS ?
PRECISEZ LES MODALITES PREVUES POUR L'EVALUATION DE L'EXPERIMENTATION AUPRES DES USAGERS/UTILISATEURS.

Du point de vue de MPM, l'évaluation de l'expérimentation s'opérera :

- par le biais d'indicateurs d'activité des sites ;
- par la mise en œuvre de campagnes de satisfaction des usagers (sondages sur sites)...

Du point de vue de la société VEGATEC, l'évaluation de l'expérimentation débutera en milieu de projet lors du déploiement des pré-versions des logiciels de déchèteries, issues de l'analyse des besoins faite en amont. Celle-ci consistera en la surveillance et l'analyse du retour utilisateurs et portera sur les points suivants :

- Ergonomie de l'application au siège administratif.
- Ergonomie et simplicité d'utilisation des appareils mobiles destinés aux agents de déchèterie (logicielle et matérielle)
- Fiabilité, sûreté des applications et des transferts de données à distance.
- Etendue de l'automatisation du dispositif.

Pour cela, 3 types d'outils d'aide à l'évaluation seront mis en place :

- Un formulaire électronique type à destination de tous les utilisateurs (exploitants et service déchet MPM), pour recueillir les avis, voies d'amélioration et les « bug » constatés.
- Un formulaire type à destination des agents d'exploitation des déchèteries, s'apparentant à un module logiciel spécifique et intégré sur le terminal mobile, pour recueillir les avis, voies d'amélioration et les « bug » constatés.
- Des indicateurs pour la surveillance du fonctionnement interne du dispositif (tel que les fichiers textes)

4- CONSORTIUM

COMPOSITION ET NATURE DU PARTENARIAT:

Le partenariat s'organise autour d'un projet commun :

« LA GESTION INFORMATIQUE DES FLUX DE DECHETERIES DE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE »

Il concerne deux acteurs, l'un privé, l'entreprise VEGATEC, l'autre public un EPCI, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

VEGATEC est spécialisée dans l'automatisation et la supervision de processus ou d'équipements spécifiques. Elle dispose d'une expertise dans le domaine de gestion des déchèteries apporte son expérience en proposant des solutions et technologies à mettre en oeuvre après analyse détaillée des besoins. La mise en service, le déploiement, et l'accompagnement font partie de ses missions, au titre du projet.

Pour sa part, MPM précise ses besoins, avec le concours de tous les intervenants (agents sur site et personnel administratif). La supervision du déploiement de la solution, la communication et la distribution des cartes font partie de ses missions, au titre du projet.

Y A-T-IL UN ACCORD DE CONSORTIUM. ? SI OUI, ACCORD A JOINDRE (CF PIECE N°15)

Oui, en cours d'élaboration :

ROLE, FONCTION ET ACTIVITES DE CHAQUE PARTICIPANT

NOM ACTIVITE et ROLE dans le PROJET LIVRABLES

Vegatec Conseil, développement logiciel, installation, formation (maître d'ouvrage) Logiciels (Cf. ci-dessus) Installation et adaptation logiciels (déploiement), pose des barrières et éléments de signalisation Mise en route Formation

MPM Initiateur, diagnostic des sites et définition des besoins, suivi de projet (maître d'oeuvre) Spécification technique des besoins Cahier des clauses techniques Fourniture du matériel (Cf. ci-dessus) Encadrement du déploiement terrain Tests

ORGANISATION ET PILOTAGE DU PROJET (PRECISEZ LE ROLE DU CHEF DE FILE, LES MODALITES DE COORDINATION ENTRE CHACUN DES PARTENAIRES ET LE CAS ECHEANT LE PLANNING PREVISIONNEL DES REUNIONS) :

Fort de son expérience, VEGATEC chef de file, mènera dans un premier temps l'étude (3 mois), pour ensuite se consacrer jusqu'à la fin du projet aux réalisations et conceptions diverses.

De son côté, MPM consacrera également les 3 premiers mois à l'étude, consistant principalement à identifier très précisément ses besoins. Suivront une phase d'acquisition du matériel (appel d'offres), une phase d'évaluation des premières expérimentations avec le concours de VEGATEC, ainsi qu'une phase d'information au public.

En fin d'expérimentation (1an), le dispositif doit être opérationnel sur 18 sites déchèteries, au siège administratif. Il doit être connu et compris des utilisateurs au travers des formations ainsi que des usagers (particuliers, professionnels, et prestataire etc.), via des bulletins d'informations et la distribution des cartes de déchèteries.

PLANNING PREVISIONNEL :

Il est prévu environ deux réunions ou échanges par semaine pour les périodes (T1) et (T4) et une réunion par semaine pour les périodes (T2) et (T3).

Celles-ci pourront se dérouler, soit dans les locaux de VEGATEC, soit dans ceux de MPM ou via Internet (Web-conférence)

En parallèle, des rencontres « inopinées » (lors des installations en déchèteries par exemple), des échanges téléphoniques et par e-mail garantiront la continuité des échanges.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES LIVRABLES:

LIVRABLE PARTENAIRE(S) IMPLIQUE(S) DATE PREVUE (période)

Lancement des appels d'offres (acquisition des terminaux portables et des cartes d'accès) Partenaire n°2 : MPM T2

40 Terminaux mobiles (type pocket-PC durcis) et accessoires (batteries, chargeur etc.) pour les saisies de flux et le pilotage des automatismes de circulation. Partenaire n°2 : MPM T3

18 Dispositifs de communication (transfert des données saisies sur site) Partenaire n°2 : MPM T3
 100.000 Cartes d'accès à destination des usagers. Partenaire n°2 : MPM T3
 Communication, plaquettes à destination des usagers Partenaire n°2 : MPM T3-T4

40 (mobiles)+1 (serveur) : Logiciels de transferts de données (déchargement des terminaux) Partenaire n°1 : VEGATEC T3-T4

40 Logiciels de saisie embarqués sur les terminaux mobiles Partenaire n°1 : VEGATEC T3-T4

- Logiciel de gestion centralisé au siège de MPM pour Partenaire n°1 : VEGATEC T3-T4

MOYENS NECESSAIRES IDENTIFIES ET MOBILISABLES POUR LE PROJET :

- Moyens humains :
 - o 1 équipe de développeurs Windev/Windev Mobile/Web/Webdev (Vegatec)
 - o 1 expert Réseau (Vegatec)
 - o 1 automaticien/Expert Systèmes embarqués (Vegatec)
 - o 1 équipe d'installateurs/Câbleurs (Vegatec)
 - o 1 responsable de Projet (Vegatec)
 - o Interlocuteurs MPM :
 - § 1 chef de projet Direction du Traitement des Déchets
 - § responsables Division déchèteries (équipe d'encadrement)
 - § 1 correspondant Direction des Technologies de l'Information
 - § 1 chargé de communication ;
 - § 4 assistants déploiement.
- Moyens matériels / Logiciels :
 - o Plates-formes de développement (Windev/Windev Mobile/Web/Webdev)
 - o Logiciels d'automatisme et systèmes embarqués.
 - o Barrières, éléments de signalisation automate de gestion

COUT PREVISIONNEL GLOBAL DU PROJET

| Partenaire | Coût prévisionnel (€ ttc) | Subvention demandée |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------|
| VEGATEC | CHEF DE FILE (136 400 € HT) | 139 928 € TTC 61 380 € |
| MPM | 219 338 € TTC | 175 470 € |
| TOTAL PROJET | 359 266 € TTC | 236 850 € |

AVEZ-VOUS ENVISAGE UNE GESTION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET/OU INDUSTRIELLE ? SI OUI, PRECISEZ :

Il n'est pas exclu dans le cadre du projet PACALABS de protéger le concept et la marque du/des dispositifs logiciels (résultats de l'expérimentation) auprès d'un organisme ou service spécialisé.

DETAILLEZ VOTRE VISION DU MODELE ECONOMIQUE DU PROJET (MODELE D'AFFAIRE, VIABILITE ET PERENISATION DU PROJET...)

Un financement extérieur (Région et Europe), ainsi qu'une part d'autofinancement constituent un socle propice au développement et à l'optimisation des champs d'application du dispositif envisagé pour, à terme, proposer un produit totalement innovant de par son intégration, sa spécialisation et son domaine d'application particulièrement entendu.

Le produit proposé ambitionne, en sortie de projet, de couvrir la globalité du spectre des besoins des gestionnaires de déchèteries, qui jusqu'ici, ne trouve que des réponses partielles.

Grâce à sa flexibilité, le dispositif envisagé pourra être transposé à d'autres intercommunalités, qui, du point de vue de la gestion de leurs déchèteries font face aux mêmes difficultés et ont probablement des besoins similaires à MPM.

Au niveau national, 2500 intercommunalités représentent un réservoir de clients potentiels.

D'autres voies d'amélioration et gages de pérennité peuvent être évoqués, comme :

- L'extension du dispositif aux centres de transfert et valorisation ;
- L'interaction avec des équipements présents sur site (pont bascule/Barrière etc.) ;
- La gestion de la collecte sélective.

IMPACTS DU PROJET POUR LE TERRITOIRE :

- Mise en place d'un modèle dans le domaine de la gestion des déchèteries en milieu urbain densément peuplé ;
- promotion d'un territoire d'innovation, favorisant le développement des nouvelles technologies au service de l'environnement. Cette attractivité peut par conséquent mener au développement, la venue ou la création d'entreprise dans ce secteur d'activité ;
- Amélioration du taux de valorisation des déchets, grâce à l'augmentation des tonnages en déchèteries ;
- Amélioration de l'efficacité du service public par la mise en place d'un système informatisé de traitement des données ;
- Amélioration de la traçabilité des flux ;
- Amélioration de la réactivité ;
- Maîtrise des coûts du service public.

RETOMBÉES ECONOMIQUES ET/OU IMPACTS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PARTENAIRES MEMBRES DU CONSORTIUM (PRECISEZ LE CAS ECHEANT LES PERSPECTIVES COMMERCIALES ENVISAGEES APRES L'EXPERIMENTATION) :

VEGATEC :

Le projet contribue à développer la diversification d'activités de VEGATEC. Une croissance du chiffre d'affaire et le recrutement d'emplois associés en sont la conséquence immédiate.

La fin d'expérimentation marquera, pour la société, le début de la commercialisation du nouveau produit. En fonction des premiers résultats et des premières retombées économiques, il est envisagé le recrutement de technico-commercial et de développeurs informatique.

Marseille Provence Métropole :

- Perception éventuelle de recettes en cas de facturation de certains usagers ;
- Mise en relation de l'outil d'exploitation développé avec un logiciel MPM: intégration des données dans une base centralisée relative à l'ensemble des flux de collecte et de traitement des déchets à l'échelle de MPM.

IMPACTS DU PROJET SUR LA FILIERE INDUSTRIELLE ET SCIENTIFIQUE DES TIC EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR :

La réussite du projet doit contribuer au développement des systèmes de gestion informatique des déchèteries dans notre région qui actuellement est très faible.

IMPACTS DU PROJET SUR D'AUTRE(S) SECTEUR(S) D'ACTIVITE QUE CELUI DES TIC EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR :

Ce système évolué de traçabilité pourrait être transposé à d'autre secteur tel que le nucléaire pour la gestion de déchets spécifiques ou d'autres secteurs industriels grands générateurs de déchets.

PRECISEZ EN QUOI VOTRE EXPERIMENTATION POURRAIT EVENTUELLEMENT FACILITER L'EXPERIMENTATION D'AUTRES PROJETS CONNEXES INNOVANTS :

- Développement au sein de MPM (en interne ou sous traité) d'un module Internet pour mettre à disposition des usagers certaines données les concernant tel un historique des passages en déchèterie ou encore l'étendue de leurs droits d'accès. L'accès Internet peut être envisagé également au profit des différentes communes de MPM pour évaluer l'activité de la ou des déchèteries présentes sur leur territoire.
- Prise en charge des équipements présents sur site (barrières, ponts bascules, etc) par des modules logiciels spécifiques et inter-compatibles avec le dispositif GEDEC

- Intégration des flux provenant des centres de transfert de déchet pour une informatisation globale gage d'un contrôle encore plus rigoureux, l'intégralité des flux (dépôt, enlèvement, transport et traitement) étant supervisée.

QUELS SONT LES SCENARIOS ENVISAGES PAR LES PARTENAIRES EN SORTIE D'EXPERIMENTATION ?

VEGATEC :

Suite à l'expérimentation, les scénarios suivants sont envisagés :

- Pérenniser notre collaboration pour un retour d'expérience permanent.
- Présenter les résultats de l'expérimentation comme vitrine technologique pour la commercialisation.
- Promotion/commercialisation de ce nouveau produit.
- Campagne de publicité auprès des 2500 intercommunalités.

Marseille Provence Métropole :

- Pérenniser le dispositif sur les déchèteries ;
- Etendre la solution à d'autres sites gérés par MPM, au titre de sa compétence de traitement des déchets ;
- Automatiser les flux de circulation : pilote ultérieur envisagé sur la déchèterie de Château-Gombert.

QUELLES SONT LES MODALITES PREVUES EN TERMES DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DE CE PROJET PACA LABS ?

VEGATEC :

- Impression des logos Région/FEDER sur les 100 000 cartes à destination des usagers de déchèteries.
- Affichage des logos Région/FEDER sur :
 - tous les courriers (papier / email) (relatif à la gestion informatisée des déchets) ;
 - les plaquettes commerciales (relatives à la gestion informatisée des déchets) ;
 - les campagnes publicitaires (relatives à la gestion informatisée des déchets) ;
 - les offres commerciales (relatives à la gestion informatisée des déchets) ;
 - tout document interne (format papier ou électronique) (relatif à la gestion informatisée des déchets)

Marseille Provence Métropole :

- Affichage des logos Région/FEDER sur les supports de communication (dépliants, panneaux d'entrée des sites, ...) ;
- Réalisation d'une campagne de communication dédiée à la mise en œuvre du dispositif.